



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

**DIRECTION DES RELATIONS
ET DES RESSOURCES HUMAINES**
Direction des Personnels Enseignants

ARRETE PORTANT COMPOSITION DE LA CAPA DES PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL

**LE RECTEUR DE LA REGION ACADEMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE
RECTEUR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX
CHANCELIER DES UNIVERSITES D'AQUITAINE**

VU la loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
VU la loi n° 84-16 du 11 Janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;
VU le décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992 relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel ;
VU le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique;
VU le décret du 25 juillet 2013 portant nomination de Monsieur Olivier DUGRIP, Recteur de l'académie de Bordeaux ;
VU l'arrêté du 29 janvier 2016 portant nomination de Monsieur Laurent GERIN dans l'emploi de Secrétaire Général du Rectorat de l'académie de Bordeaux à compter du 8 février 2016 ;
VU les résultats des élections aux commissions administratives paritaires académiques en date du 7 décembre 2018 ;

- A R R E T E -

ARTICLE 1 : La composition de la commission administrative paritaire académique des **PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL** est la suivante:

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

Membres titulaires :

Monsieur Olivier DUGRIP, Recteur de l'académie de Bordeaux,
Monsieur Frédéric GUIRAL, Inspecteur de l'Education nationale, Doyen des IEN-ET,

Monsieur Thierry KESSENHEIMER, Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional, Délégué académique aux formations professionnelles et technologiques initiales et continues,
Madame Claude GAUDY, Secrétaire Générale adjointe - Directrice des Relations et des Ressources Humaines, Rectorat de Bordeaux,
Monsieur Xavier YVART, Proviseur du lycée professionnel Toulouse Lautrec de Bordeaux,
Monsieur Fabrice METHÉE, Inspecteur de l'Éducation nationale, enseignement technique S.I.I,
Monsieur Kamel HADDAD, Inspecteur de l'Éducation nationale, enseignement économie et gestion,
Madame Mireille THEVENET, Proviseure du lycée professionnel la Morlette de Cenon,
Madame Sylvie MALAVAL, Proviseure du lycée professionnel Philadelphie de Gerde de Pessac,
Monsieur Stéphane PERRIN, Proviseur du lycée professionnel Flora Tristan de Camblanes.

Membres suppléants :

Monsieur Laurent GERIN, Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux,
Madame Magalie SABBAH, Directrice de la direction des personnels enseignants, Rectorat de Bordeaux,
Madame Sandrine TAUZIN, Inspectrice de l'Éducation nationale, enseignement maths-sciences,
Monsieur Charles JACQUELIN, Inspecteur de l'Éducation nationale, enseignement lettres histoire,
Monsieur Patrick PERRIER, Inspecteur de l'Éducation nationale, enseignement arts appliqués,
Monsieur Joël JAUZE, Inspecteur de l'Éducation nationale, enseignement lettres-histoire,
Monsieur Philippe L'HOSTIS, Inspecteur de l'Éducation nationale, enseignement technique S.I.I,
Madame Frédérique COLLY, Inspectrice de l'Éducation nationale, adjointe à Monsieur le délégué de la DAFPIC,
Madame Laurence BERGERET, Directrice de l'ÉREA Le Corbusier de Pessac,
Monsieur Régis ALDAY, Chef de bureau de la Direction des personnels enseignants, Rectorat de Bordeaux.

REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

Membres Titulaires :

PLP classe exceptionnelle :

Monsieur Emmanuel BARBIER, lycée professionnel Jehan Dupérier de Saint-Médard en Jalles,

P.L.P. hors classe :

Monsieur Eric MOUCHET, lycée Jean Monnet de Libourne,
Monsieur Jean-Luc MASSIAS, lycée professionnel Sud Périgord de Bergerac,
Monsieur Laurent LAPEYRE, lycée professionnel Jean Monnet de Foulayronnes,

P.L.P. classe normale :

Madame Delphine PAILLÉ, lycée professionnel de l'Estuaire de Blaye,
Madame Laetitia CALBET, lycée Georges Leygues – Louis Couffignal de Villeneuve sur Lot,
Madame Christelle REY, lycée professionnel Chardeuil de Coulaures,
Monsieur Jérôme JOLIVET, lycée professionnel Sud Gironde de Langon,
Madame Catherine AMBEAU, lycée professionnel Philadelphie de Gerde de Pessac,
Monsieur Pedro DOS SANTOS, lycée Alfred Kastler de Talence.

Membres suppléants :

PLP classe exceptionnelle :

Madame Pascale CAZABET, lycée professionnel Benoît d'Azy de Fumel,

P.L.P. hors classe :


Monsieur Marc TUTER, lycée professionnel Alphonse Beau de Rochas de Bordeaux,
Madame Marie-Pierre SAURA, EREA de la Plaine d'Eysines,
Madame Yamina AZZOUG, lycée Alcide Dusolier de Nontron,

P.L.P. classe normale :

Monsieur Frédéric ALSER, lycée professionnel Léonard de Vinci de Périgueux
Madame Florence TEXIER, lycée Georges Leygues – Louis Couffignal de Villeneuve sur Lot,
Madame Valérie POUY, lycée professionnel Trégey de Bordeaux,
Monsieur Jérôme TARDIEU, lycée professionnel Robert Wlérick de Mont de Marsan,
Madame Fouzia ZNOUBA, lycée professionnel La Morlette de Cenon,
Monsieur Dominique MARCHAL, EREA de la Plaine d'Eysines.

ARTICLE 2 : Monsieur le Secrétaire général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le 2 janvier 2019


Olivier DUGRIP